

Auch, le 10 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE À AUCH

Face à la recrudescence de vols à main armée dans divers locaux commerciaux d'Auch, Étienne Guépratte, Préfet du Gers, en liaison étroite avec Alix-Marie Cabot-Chaumeton, Procureur de la République du Gers et Franck Montaugé, Maire d'Auch, a décidé de renforcer la surveillance et le contrôle des forces de l'ordre pour assurer la protection des personnes et des biens.

Un dispositif exceptionnel est mis en œuvre dès ce soir, jeudi 10 janvier à 21 heures selon les modalités suivantes :

1. tous les agents de la police nationale sont engagés, en renfort, aux heures appropriées du jour et de la nuit pour exercer une surveillance générale accrue des lieux sensibles, prévenir le renouvellement de tout agissement délictueux et procéder aux contrôles nécessaires des individus suspects. Ce dispositif est porté à son régime maximal.
2. un contact direct est pris par les fonctionnaires de la police nationale auprès des commerçants pour leur apporter préventivement aide et conseil.
3. les gendarmes du groupement du Gers sont, de manière temporaire, appelés à prêter leur concours au dispositif en opérant, complémentaiement, des patrouilles de surveillance en zone urbaine.

L'ensemble de ce dispositif particulier d'intervention est mis en œuvre jusqu'au rétablissement d'une situation normale.